



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/52
6 mars 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-cinquième réunion
Montréal, 4 – 8 avril 2005

**ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION DES SAO DANS LE SECTEUR DES
REFROIDISSEURS, Y COMPRIS LE REMPLACEMENT DES APPAREILS DE
REFROIDISSEMENT, LA SENSIBILISATION, ET LES MESURES VISANT
L'UTILISATION EFFICACE DES FRIGORIGÈNES RÉCUPÉRÉS (Décision 44/61)**

1. À sa 44^e réunion, le Comité exécutif a discuté de questions découlant de la décision XVI/13 (évaluation de la partie du secteur de l'entretien en réfrigération portant sur les refroidisseurs et détermination des incitatifs et des obstacles à la transition vers des équipements sans CFC), adoptée à la 16^e réunion des Parties.
2. Afin de faciliter la discussion du Comité exécutif, le Secrétariat a préparé un document d'information passant en revue les activités du Comité exécutif dans le secteur des refroidisseurs. Ceci est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/Inf.4.
